

# Transports en commun : la question des gares

La mise aux normes d'accessibilité des transports en commun est l'une des demandes prioritaires des Viroflaysiens qui ont répondu au questionnaire administré par la Ville. Coté bus, pas de problème. La Ville a consacré d'importants moyens pour rendre les arrêts accessibles. Que ce soit pour le 171 ou les lignes Phébus, l'effort a porté sur les bordures de quai rehaussées pour être à la hauteur des rampes et sur les abribus. Au total, 112 000 € dépensés en 2004 pour le 171, près de 140 000 € en 2011/12 pour Phébus. Aujourd'hui seuls quatre arrêts sur les 15 que compte la ligne sont inaccessibles : deux pour cause d'impossibilité technique, deux autres temporairement pour cause d'aménagement du T6 et qui seront remis en état par le Conseil départemental.

Coté gares SNCF, le réaménagement du parvis et des accès de Viroflay Rive gauche est achevé. Cela dit, la mise en accessibilité des quais, qui relève de « SNCF réseau » (ex-RFF) n'est prévue qu'à partir de 2018 et ce, jusqu'en 2021.

Pour Viroflay Rive droite, un projet piloté par la Ville prévoit l'aménagement de la rampe d'accès côté impasse Dupin et sa mise au niveau du quai et la rénovation du tunnel sous la voie, avec un éclairage adapté, la réfection des sols, murs et plafonds ainsi que la plantation de végétaux. Coût prévisionnel : 360 000 € HT, dont une subvention de 270 000 € demandée au Stif. Quant à l'accessibilité

PMR du bâtiment voyageur, à l'étude par les services de la SnCF, elle devrait être effective à l'horizon 2017-2018 avec la création d'un ascenseur.

Si la Ville fait ce qui est de son ressort, Philippe Gevrey note, en le déplorant, que « le calendrier de la mise aux normes d'accessibilité des gares échappe totalement à la commune. » Et indique que la Ville poursuit ses efforts pour faire avancer la SNCF... ■



→ Le parvis de la gare Rive gauche a été mis en accessibilité, celle des quais ne sera effective qu'à l'horizon 2021.